

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 53 (1915)
Heft: 9

Artikel: "Valaisanneries" du "Conteur" : [suite]
Autor: Gabbud, Maurice
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-211130>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 26.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

« VALAISANNERIES » DU « CONTEUR »

V

L'aumône des « Paysannes ».

TOUTE la précédente génération de Crête à Polet, le charmant hameau dissimulé dans les arbres fruitiers qui tapissent le pied du coteau ensoleillé de l'Arbarey, se rappelle les Plantain, ménage de célibataires cossus et pas mal égoïstes. Il y a quelque trente à quarante ans, la famille se composait de trois vieilles demoiselles, qui se résignaient tant bien que mal à coiffer sainte Catherine, et de leur frère, chez qui le fait d'avoir déjà doublé la cinquantaine, rendait presque impossible toute velléité de chercher fortune dans la Californie... conjugale. Dans le petit monde du hameau, les femmes Plantain, entourées d'une considération — non sans mélange — due pour une bonne part à leur situation de fortune aisée, n'étaient désignées que sous le surnom collectif « les Paysannes ». Elles étaient de bonne famille et prétendaient bien continuer les traditions de la maison. Volontiers, elles auraient donné leur vie en exemple à tout leur entourage. Avec raideur, voire avec mépris, elles se faisaient les censeurs impitoyables de la conduite d'autrui. Elles faisaient grand cas de leur piété, qui avait dégénéré depuis longtemps en bigoterie, et elles ne doutaient pas le moins du monde que leurs plus brillantes qualités s'accusaient bel et bien par le cancan et par la médisance.

L'église de la grande paroisse, dont Crête à Polet fait partie, avait beau être distante de plus d'une lieue, les « Paysannes » bien que pas des plus ingambes, n'en perdaient pas une messe, pas un office, soit le dimanche, soit les jours de la semaine. Un zèle religieux inouï, de l'héroïsme à faire pâlir les faits et gestes des glorieux martyrs de la foi, selon elles du moins ! Et puis à dîner, au retour, c'étaient des commentaires sans fin, sur les formes apparentes aux cérémonies pieuses, auxquelles l'une d'elles avait assisté, et surtout sur les mécréants et les indifférents qu'on voyait si rarement à l'église et dont la tiédeur est la cause de tous les malheurs du temps !

— Un tel aurait bien pu se gêner pour assister à cette messe, consacrée à la protection du bétail ; le monde devrait mieux fréquenter les *bienfaits* célébrés pour la prospérité des récoltes.

— Oh ! l'église était presque déserte aujourd'hui ! disait l'une de ces demoiselles.

— Jésus, Marie, Joseph ! comme la foi s'en va ! soupirait à son tour Eulalie.

— Amen ! gémissait la troisième.

Mais si ces cerbères ouvraient des yeux de lynx singulièrement exercés sur les défauts du prochain, par contre elles étaient d'une remarquable myopie pour découvrir leurs propres défauts et les besoins réels de bien des pauvres gens de la contrée dont elles se seraient faites les conductrices spirituelles !

Non, les « Paysannes » ne jetaient point le safran aux pourceaux, elles le réservaient à meilleur emploi. C'était du reste une des rares qualités que leur concédaient tacitement les héritiers, une ribambelle de neveux et de cousins. Mais si les « Paysannes » faisaient preuve d'une charité plutôt théorique envers tant de gens qui doivent vivre d'abord de pain, en revanche elles avaient soin de réserver une réception des plus pressées à quelque notable de la contrée qui de temps à autre passait par ce hameau sans auberge et devenait leur hôte du moment. Combien les vieilles demoiselles en étaient flattées ? Que de prévenances n'avaient-elles pas pour qui leur procurait tant d'honneur ? De quelles prodigalités ne se mettaient-elles pas en frais pour satisfaire leurs visiteurs ?

Parmi ces derniers, était le bon curé Franc,

qui connaissait par expérience la table des « Paysannes », et qui, grâce à leur piété toute superficielle, était le mieux reçu de leurs commensaux.

M. Franc n'était pas ignorant de leurs travers et de leur manie de cancaner.

Il résolut de leur jouer une bonne farce. C'était un bon vivant qui aimait rire à ses heures.

Il y avait des mendiants qui parcouraient la contrée et qui frappaient aux portes des paysans riches et généreux pour quêmander des secours. Une pauvre, la vieille Ursule, était surtout bien connue des gens et une certaine façon de frapper aux portes, qui, depuis le temps, n'était plus un secret pour personne, la faisait *deviner*.

Or, il est superflu de vous dire que les mendiants étaient mal reçus chez les trois vierges de Crête à Polet. Un jour, cette peste de curé s'en va frapper à leur porte, précisément à l'heure de dîner, en simulant les manières de la vieille Ursule.

Tout en mangeant, les trois femmes avaient mis en train leur babil ordinaire. La conversation ne languissait pas, comme vous pouvez croire. Au contraire, les trois parlaient à la fois. C'était un feu roulant de commérages, de cancans, de propos malveillants et pieux à la fois. On était en train de passer au tamis les défauts, vrais ou imaginaires, de toute la vallée.

— Toc, toc, toc !

Pas de réponse, les maîtresses de céans n'ont rien entendu. Le curé se résigne à une quarantaine de cinq minutes, réconforté par les indulgences que lui méritera le supplice de ce bavardage.

— Toc, toc, toc ! fait-il à nouveau.

Cette fois, on entend et l'aînée, Catherine, suspend son discours commencé pour dire d'un air ennuyé :

— C'est la vieille Ursule qui est encore là. Je la connais bien.

Ses sœurs, maintenant occupées à peler des pommes de terre, ne se dérangent pas pour si peu. Et les langues et les dents d'y aller de nouveau de plus belle !

— Toc, toc, toc ! fait-on une troisième fois, d'une façon plus insistante.

Cette fois, Catherine, impatientée de cette interruption à une mastication rendue laborieuse par trop de dents absentes, dit à Eulalie :

— Elle ne cesse de frapper, cette ennuyeuse. Prends-moi là une poignée de pommes de terre et va les lui porter. Comme ça, on en sera au moins débarrassées pour aujourd'hui ! Quel supplice que ces *pauvres* !

La cadette exécute l'ordre négligemment, de mauvaise humeur. Quelques pommes de terre, encore revêtues de leur pelure, dans le tablier, elle ouvre la porte et se dispose à les jeter dans les mains de la mendiant. Mais au lieu d'elle, ô miséricorde ! ô sacrilège ! c'est M. le curé qui est là. Oh ! la malencontreuse erreur ! D'elles-mêmes, les tubercules roulent par terre, comme si elles aussi partageaient la stupeur générale.

Eulalie se sent presque défaillir. Ses deux sœurs en perdent d'abord la parole, puis après se confondent en excuses.

— Jésus, Marie, Joseph ! répètent-elles doulousement à diverses reprises.

Et ce satané de curé qui se tordait les côtes et qui en rirait encore s'il n'était pas mort depuis !

Le commerce du séré.

Le vieux Tobie, qui habitait une humble et rustique maisonnette, à mi-chemin du village à la montagne, s'était mis quelque temps à acheter le séré du prochain alpage, pour le revendre au marché. Ayant subi des mécomptes pécuniaires, paraît-il, il abandonna ce commerce.

A l'un de ses fournisseurs, qui lui en demandait la raison, il répondit :

— Comment veut-on se tirer d'affaire ! Ceux

qui achètent le séré ne peuvent pas le payer ! Ceux qui ont de l'argent n'achètent ni ne mangent du séré !...

Maurice GABBUD.

Pasteur et postillon. — Un pasteur voyageait en poste. Comme l'intérieur était complètement occupé par des dames, le vénérable ecclésiastique avait pris place sur le siège, à côté du postillon.

La conversation s'engagea bientôt :

— Voyez-vous, mon ami, dit à certain moment le pasteur, ce n'est pas suffisant de ne s'inquiéter que de la nourriture du corps ; il ne faut point négliger la nourriture spirituelle, bien plus importante encore.

— Mon té, mossieu le pasteur, croyez-vous qu'avec mon pauvre salaire je puis me payer le luxe de deux cuisines !

ORA, N'AIN ON MENISTRE !

DEIN on veladzo dau Grô-de-Vaud, on dzouno menistre étai arrevâ, et nion ne lo cognessai. L'avâi prâi quoquâ z'hommo po arreindzi son lodzêmein. Falliâi tzandzi dè tsanbra à n'on grô fornet dè catalla.

Chi z'hommo einpougnon lo maubllio, mâ quand furon drâi, ne pouavon pa martzi ; s'eincobliâvon.

Adon lau menistre lau dese :

— Beta-vo trâi à 'non bet, ie preindri de l'au-tro, et n'audrein prau !

Lè trâi pllie grô sè crotzon ein sorizein, lo menistro assebin, et d'on vire-de-lé, lo fornet fu plliaci.

Et quan l'uron fini l'ovradzo, lè z'hommo alâron à la pinta d'au veladzo, bâire onna botollie, et desiron ein arvein :

— Ora, n'ain on menistre !

L. CROISIER.

A l'école. — Maman, je suis ex-æquo avec Jeanne.

— Ex-æquo ?... c'est bien étonnant.

— Mais non, maman, puisque j'ai copié sur elle.

LA SENTINELLE SOUS LE PONT

(Nouvelle suisse.)

II

CELA ne fait pas l'ombre d'un doute. Il n'a pas le droit. Manger de la soupe, quand l'heure est grave, quand l'Allemagne et la France se battent, et quand on garde un pont sur lequel passe la route cantonale ! Romet affermit sa jugulaire au menton, bombe la poitrine. Un petit bruit lamentable arrête net son élan d'héroïsme. Céline a posé le panier dans l'herbe sans prendre la peine d'abaisser le couvercle d'osier. Elle se mouche bruyamment. Elle va pleurer.

— Ah ! non ! pas ça, Céline. Le capitaine a défendu de manger et de boire. Mais il pensait au vin, au saucisson, au fromage. Vois-tu, ma petite, il y a de ces gaillards sans vergogne qui poseraient leur fusil sur le talus pour vider un litre et peler du saucisson. Mais il n'a pas défendu la soupe. Ça réchauffe, ça n'empêche pas de voir venir les rôdeurs et de leur tirer dessus s'ils s'approchent du pont. Donne-moi le pot, ma petite. As-tu une cuiller ? La mienne est dans mon sac à pain, au cantonnement.

Il prend le pot dans sa main gauche, mais son fusil le gêne pour tenir la cuiller que Céline lui tend.

— Sacré fusil ! Je ne peux pourtant pas le poser dans l'herbe.

— Je le tiendrai.

Et Céline saisit avec respect, à deux mains, l'arme pesante. Elle rit de joie, à petit bruit, tandis que Romet, la jugulaire sur le pompon, plonge la cuil-